

Pôle communication Tél.: 24 66 40

Mercredi 3 janvier 2018

COMMUNIQUÉ DU GOUVERNEMENT DE LA NOUVELLE-CALÉDONIE

L'EFPA assure la formation à la maintenance automobile

En juillet 2011, la Nouvelle-Calédonie a acquis un lot de 18 ares à Ducos, sur lequel est aménagé un dock de 571 m² ainsi que quatre salles de cours constituées d'unités modulaires.

Cette opération était destinée à créer un pôle d'excellence des métiers de l'automobile dont la gestion a été confiée au Groupement national pour la formation automobile (GNFA), sous l'égide de la direction de la Formation professionnelle continue (DFPC). La principale mission de ce pôle est de renforcer les compétences des entreprises de services du secteur de l'automobile (véhicules particuliers, utilitaires, industriels) et du secteur des travaux publics et engins miniers.

Mais dans le cadre d'une restructuration, le GNFA a décidé de recentrer son activité sur le territoire national et de se retirer de la Nouvelle-Calédonie le 31 décembre 2017.

Afin de maintenir cette activité de formation dans le domaine de la maintenance automobile, le vice-président du gouvernement a émis le souhait qu'elle soit désormais assurée par l'Établissement de formation professionnelle des adultes (EFPA), lequel, via sa commission pédagogique et son conseil d'administration, a approuvé l'ouverture d'un pôle de formation automobile en son sein.

Pour permettre une reprise de cette activité, il convenait donc de transférer à l'EFPA les moyens mis jusque-là à disposition du GNFA par la Nouvelle-Calédonie. Le gouvernement a ainsi décidé de remettre en dotation à l'EFPA, à compter du 31 décembre 2017, le lot et l'ensemble des constructions et aménagements situés à Ducos.

Des discussions sont en cours pour le transfert des moyens matériels et pédagogiques, propriétés du GNFA, au profit de l'EFPA.

CP du 19/12/2017 Page 1